

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 22 (1893)
Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

compris l'instruction civique proprement dite ; 4. instruction professionnelle préparatoire, surtout en vue de l'agriculture et de l'industrie.

Ce programme passablement étendu s'est peu à peu réduit et concentré sur les branches de l'examen des recrues, y compris la comptabilité, grâce à l'introduction obligatoire du manuel intitulé : « Der Fortbildungsschüler. »

Les succès obtenus et par conséquent l'utilité de l'école obligatoire de perfectionnement (amende de 50 cent. pour une absence de 2 heures non justifiée) sont incontestables. Le canton doit à cette école le rang honorable qu'il tient dans l'examen pédagogique des recrues, ainsi qu'à l'excellente fréquentation des 12 écoles de district et de l'école cantonale. On pourrait obtenir encore des améliorations en plaçant partout les leçons pendant le jour et en rétribuant mieux les instituteurs. (Actuellement, il ne reçoivent que 60—65 cent. par heure.) Enfin, il devrait y avoir, pour les futures recrues, un petit cours de répétition, selon que le projetait, en son temps, le landammann Vigier. Il n'y a pas beaucoup à attendre de la spontanéité de la part des jeunes gens et des instituteurs, et de plus on vient se heurter à l'état peu réjouissant de nos finances cantonales.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIES

I

Pedagogische Monatschrift. *Organ des Vereinskath. Lehrer und Schulmänner der Schweiz.*

La Société catholique des instituteurs allemands, dont nous annonçons récemment la formation, vient de se doter d'un organe, dans la revue que nous annonçons. Le *Monatsschrift* aura pour rédacteurs trois prêtres distingués dont deux surtout sont connus de longue date par leurs écrits pédagogiques. Ce sont MM. le Dr Noser, directeur de l'Ecole normale de Rickenbach (Schwyz); M. Kunz, directeur de l'Ecole normale de Hitzkirch (Lucerne) et M. Baumgartner, directeur de l'Ecole normale de Zoug.

C'est avec bonheur que nous saluons ce nouveau confrère. Nous lui souhaitons une carrière longue et prospère. Le premier numéro paru au commencement de janvier nous présage une œuvre sérieuse, une revue d'une grande valeur pédagogique, digne des pédagogues appelés à la diriger.

R. H.

II

Correspondance générale de l'Instruction primaire. *Bulletin d'étude servant d'intermédiaire entre les autorités scolaires, les familles et les membres de l'enseignement primaire, public et privé, paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. On s'abonne chez Hachette. Prix : 6 fr. 50.*

L'idée qui a donné naissance à cette revue nouvelle se trouve si bien exprimée dans une lettre de M. Buisson à M. Bourgeois, alors

ministre de l'Instruction publique, que nous ne résistons pas au plaisir d'en donner des extraits : « Je viens vous demander, écrit M. Buisson, la permission de créer, avec le concours de quelques amis, un petit journal scolaire qui n'ait aucun caractère officiel, une manière de *Bulletin* où se traiteraient, en toute liberté, les questions du jour intéressant l'enseignement primaire.

La proposition peut surprendre, venant d'un chef de service de votre administration centrale : elle eût fort surpris il y a quinze ou vingt ans. Je m'assure pourtant, Monsieur le Ministre, qu'elle ne vous étonne pas plus qu'elle ne vous effraie. Et, si je vous demande de plaider ma cause comme si elle n'était pas gagnée d'avance, c'est que l'exposé de ma requête pourra être du même coup le programme du recueil projeté : cette lettre, si vous m'y autorisez, sera l'introduction naturelle de notre premier numéro.

« L'enseignement primaire est devenu un service public, c'est vrai, mais combien différent de tous les autres ! Dans les autres le fonctionnaire a sa tâche tracée, il sait la somme de travail qu'il doit fournir : cela fait, la journée finie, il s'appartient. L'instituteur, au contraire, ne peut mesurer ce qu'il donne à l'Etat, car ce qu'il donne ce n'est pas un temps convenu, c'est le meilleur de lui-même. On lui confie des enfants avec charge non seulement de les instruire, mais de les élever : or il ne peut le faire sans les aimer, et, s'il les aime, il ne compte plus avec eux. La collaboration qui lui est demandée à l'œuvre sociale de l'éducation est de telle nature qu'elle ne saurait commencer et finir à heure fixe. Sa fonction — et c'en est la singulière noblesse — lui vaut ce trait de ressemblance avec l'artiste et avec le savant qu'il faut, même malgré lui, qu'il y pense sans cesse.

« De là, nécessité qu'il y ait au sein du personnel enseignant une vie professionnelle beaucoup plus intense que dans la plupart de nos autres services civils. Un de vos prédécesseurs, M. Spuller, l'a un jour fort bien expliqué : « Un homme qui doit tirer de son propre fonds incessamment renouvelé les sentiments, les idées, les influences qui feront de lui un éducateur, un homme qui n'est rien s'il ne met pas son cœur et son âme dans ses fonctions, cet homme-là plus qu'un autre a besoin de tout ce qui peut le tenir en haleine, de tout ce qui entretiendra chez lui la foi dans son œuvre, l'amour de son état, la confiance dans sa destinée. »

« De même que l'armée ne serait plus l'armée, si on la supposait parfaitement outillée, équipée et instruite, mais ne vibrant plus au souffle des grands sentiments d'honneur et de patrie, de même nos cent mille instituteurs, ces soldats de la paix, n'auraient bientôt plus ni élan ni énergie, si l'on s'avisait d'éteindre en eux, sous une correcte uniformité, le besoin de progrès, le goût des réformes, l'émulation inquiète qui agite un grand corps et en stimule toutes les forces vives.

« Des esprits prompts à la critique se demandent pourquoi ces éternelles « conférences pédagogiques », pourquoi ces « congrès d'instituteurs », pourquoi tant de cercles et tant de journaux, tant de pétitions et tant de vœux de ce personnel remuant ? — Où en serions-nous, Monsieur le Ministre, le jour où il ne remuerait plus ? Que vaudrait l'école lorsque les instituteurs ne se passionneraient plus pour ou contre chacune des petites innovations qu'on y peut apporter ? On leur oppose la sagesse des employés de tant d'autres administrations : mais quelle est l'administration qui exige de ses agents un service tout spirituel, qui consiste à se replier sans cesse sur soi-même pour faire sans cesse le don de soi-même ?

« Cet esprit d'initiative, ce perpétuel mouvement d'idées, cette liberté de parole et d'examen, cet appel incessant au perfectionnement, et par suite ce besoin d'un constant échange de vues, si tout cela n'existait pas chez nos instituteurs, il faudrait l'inventer.

« Il y a vingt ans, les journaux scolaires français étaient au nombre de deux ou trois : ils ne se comptent plus aujourd'hui ; il en naît tous les jours. — Pourquoi donc en créer un de plus ? — C'est, Monsieur le Ministre, afin qu'il y en ait un dont l'office particulier soit de faire comprendre, à tous, les relations nouvelles qui existent aujourd'hui entre l'administration et les administrés ; afin qu'il y en ait un qui serve, en quelque sorte, de registre ouvert sous les yeux du public pour recueillir, non pas ce que nous avons à dire aux autres, mais ce que les autres ont à nous dire, qui montre au public et nous garantis à nous-mêmes que nous savons écouter, qui soit là enfin tout exprès pour attester que l'enseignement national, tel que la République l'a fait, n'est pas un mécanisme créé de toutes pièces par voie réglementaire, mais une force vivante qui se retrempe de jour en jour par le libre effort de chacun de ceux qui l'exercent.

« Il existe depuis de longues années, sous le nom d'*Intermédiaire des curieux*, un utile recueil qui met en rapport, dans le domaine de l'érudition, ceux qui cherchent et ceux qui croient avoir trouvé. Telle serait, dans l'ordre des questions scolaires, la petite feuille que je rêve. Car il s'agit de beaucoup moins qu'un journal, et pourtant de quelque chose de plus par un côté : il s'agit d'un simple bulletin, j'allais dire d'un carnet de correspondance des amis de l'école, maîtres ou inspecteurs, directeurs ou adjoints, collaborateurs officiels ou officieux de l'enseignement public ou privé. On pourrait l'appeler le *Bulletin des petites réformes*, pour bien prévenir qu'il ne faudra chercher là ni de grands articles, ni de hautes théories pédagogiques, mais beaucoup de détails, les détails pratiques et intimes de la vie scolaire. »

Six livraisons ont paru. Aucune question importante n'a été encore abordée ; cependant ces premières pages qui ont pour auteur divers hommes d'école, sont pleines d'intérêt et de vie.

R. H.

III

Calendrier suisse à effeuiller, illustré par LAUTERBURG, peintre à Berne. Prix : 2 fr.

Nous sommes en retard pour annoncer ce calendrier original dont le succès est assuré. Il se compose de 365 vues, costumes et armoiries suisses avec notes historiques et géographiques. Ce calendrier a été publié en deux éditions, l'une allemande et l'autre française. Toutes les gravures n'ont pas la même valeur ni le même intérêt. Cependant la plupart sont bien choisies, bien rendues et vraiment artistiques. L'instituteur aura occasion, en effeuillant jour par jour ce calendrier, d'apprendre à connaître bien des choses qu'il ne trouvera ni dans son manuel d'histoire suisse, ni dans sa géographie.

R. H.

IV

Culture des arbres fruitiers en plein vent. Deuxième édition, par BLANC-DUUPONT. Prix : 1 fr. 20. Fribourg, Imprimerie Fragnière.

Chacun de nos lecteurs sait avec quelle ardeur et avec quel succès l'auteur (qui fut durant plusieurs années président de notre Société

pédagogique) associe l'arboriculture à la pédagogie. Il a bien voulu condenser, dans le traité que nous annonçons, les fruits de sa longue expérience et de ses études journalières. Nous ne saurions assez vivement le remercier des services qu'il a rendus par là à nos campagnes.

R. H.

V

Histoires d'Enfants à l'usage des salles d'asile et des écoles,
par G. THÉODORE. — Paris, Hachette et Cie. In-12 de 344 pages;
orné de 71 vignettes. Prix : 2 fr.

C'est un recueil de vingt-sept charmantes, courtes et presque toujours émouvantes histoires que nous recommandons en toute confiance aux maîtres et aux parents. Elles captiveront les enfants : de jolies gravures leur donnent un intérêt de plus. Elles tendent toutes à un but bien précis, à une morale bien définie et sont inspirées par un esprit profondément catholique. Elles visent toutes soit un défaut à corriger, soit une vertu à pratiquer et mettent en cause un enfant désobéissant, paresseux, malpropre, menteur, gourmand, voleur, qui s'amende par l'effet de sa bonne volonté, de bons conseils, de bonnes leçons, et un enfant courageux, dévoué, soumis, charitable, laborieux, qui est proposé comme exemple et que le récit porte à estimer et à imiter. (Extrait du *Polybiblion*, revue bibliographique universelle.)



ENSEIGNEMENT DE LA COMPOSITION

Aux trois cours d'une école primaire

But de l'enseignement de la composition. — Méthode à suivre et procédés à employer dans chaque cours.

A. But de l'enseignement de la composition

A l'école primaire, l'enseignement de la composition doit atteindre un triple but :

- 1^o Étendre le cercle des connaissances des enfants ;
- 2^o Développer les facultés intellectuelles ;
- 3^o Développer les facultés morales.

L'acquisition des connaissances et le développement intellectuel s'obtiendront :

- a) En amenant l'enfant, au moyen de questions claires et précises, à trouver des idées ;
- b) En lui apprenant à énoncer oralement ces pensées d'une manière correcte aussi bien pour le fond que pour la forme ;
- c) En l'habituant à les exprimer avec ordre et précision ;
- d) En lui faisant acquérir un style clair et correct.

Les paroles de Montaigne : *Forger l'esprit en le meublant et le meubler en le forgeant*, trouvent surtout leur application dans cet enseignement qui est certes le plus important et le plus indispensable.

C'est par le choix judicieux des sujets et les réflexions que l'on peut en tirer que l'on fera aimer la vertu et la foi et haïr le vice, en